

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 septembre 2023	N° 2023-502

Convocation du 22 septembre 2023

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alexandre RUBIO à M. Nordine GUENDEZ
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE
M. Stéphane GOMOT à M. Olivier CAZAUX
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 17h40
Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h40
M. Michel LABARDIN à partir de 17h59
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Michel POIGNONEC à partir de 14h45
Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h05
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 16h

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE jusqu'à 11h45
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h45
Mme Brigitte TERRAZA à M. Jean-François EGRON à partir de 17h
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 15h30
Mme Brigitte BLOCH à M. Guillaume MARI à partir de 16h45
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h45
M. Jean-Baptiste THONY à M. Bastien RIVIERES à partir de 17h
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 17h18
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI de 11h30 à 14h45 et à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à Mme Pascale PAVONE à partir de 14h45
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY jusqu'à 11h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 16h
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE de 10h30 à 12h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 15h45 et à partir de 17h55
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h30
M. Frédéric GIRO à Mme Pascale BRU à partir de 17h
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne Lépine jusqu'à 16h
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 17h18
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI de 10h40 à 12h40 et de 15h30 à 17h
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h15
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h19
M. Patrick PUJOL à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 13h45
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA de 12h45 à 15h
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS à partir de 15h
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h55
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h45

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 29 septembre 2023	<i>Délibération</i>
	Direction administrative et financière - Pôle ter Rive droite	<i>N° 2023-502</i>

**Artigues- Près-Bordeaux, Présentation du plan-guide des secteurs économiques
Blancherie-Feydeau - Information / approbation**

Monsieur Alexandre RUBIO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'Opération d'Intérêt Métropolitain Arc Rive Droite conduit depuis juillet 2021, en coordination avec la Ville d'Artigues, une étude pré-opérationnelle d'aménagement sur les secteurs à vocation économique de la Blancherie et de la ZACOM Feydeau (cf annexe 1, plan du secteur).

L'objectif de l'étude est de prévoir le développement simultané et en cohérence de ces deux secteurs stratégiques qui disposent d'un réel potentiel d'aménagement économique, dans le respect des atouts et enjeux environnementaux identifiés sur le périmètre.

Ce travail s'inscrit à plusieurs titres dans le cadre des politiques économiques métropolitaines :

Premièrement, la feuille de route économique adoptée fin 2021 qui vise, entre autres, le développement et la requalification de zones d'activités économiques présentes sur le territoire ;

Deuxièmement, la feuille de route Economie Sociale et Solidaire (ESS) adoptée au Conseil métropolitain du 8 juillet 2022. Bordeaux Métropole développe une politique ESS depuis de nombreuses années et propose à présent d'amplifier son action inscrite dans la complémentarité du schéma de développement économique pour répondre aux besoins des habitants et des entreprises du territoire métropolitain.

Enfin, le déploiement de l'OIM Arc Rive Droite depuis 2021, visant l'objectif de devenir un territoire en transition aux plans écologique et énergétique.

Déroulé de l'étude

L'étude s'est déroulée en 3 phases auxquelles l'ensemble des acteurs majeurs déjà présents sur site et ceux ayant des projets en cours ont été associés lors des ateliers de travail participatifs et des comités de pilotage.

- Une 1ère phase de diagnostic de l'étude a mis en exergue les enjeux urbains, environnementaux, économiques et de mobilité.
- Une deuxième phase a permis de travailler sur plusieurs scénarii d'aménagement et d'en retenir un.
- La troisième et dernière phase a abouti à la définition des modalités de mise en œuvre du plan-guide.

Les enjeux du projet :

En croisant enjeux environnementaux, économiques, urbains, paysagers et de mobilité, le plan guide s'est construit à partir des atouts du site pour constituer une vision globale cohérente et une identité à l'échelle des deux secteurs qui s'appuie sur :

- le patrimoine bâti, paysager et l'armature écologique au cœur du projet ;
 - un maillage nord/sud pour les modes actifs en continuité avec le centre-ville, autour de la création d'un axe central Nord-sud « Voie Douce » piétons/vélos ;
 - la requalification des Axes Vitrites : Feydeau, Ile-de-France, Gay-Lussac ;
 - l'expression d'une « identité » à l'échelle des deux sites Feydeau et Blancherie, grâce à l'insertion de petits modules type kiosques abritant aires de pique-nique, détente, garage/ateliers vélos, jeux, observatoires de biodiversité ;
- la mise en exergue de 3 polarités à mettre en valeur, détaillées plus loin dans le rapport :
 - o sur le secteur Feydeau : un pôle commerces, sport et loisirs dont l'objectif est de permettre le déploiement de nouvelles activités commerciales complémentaires à l'existant (Intermarché, Jardiland) tout en pérennisant et développant des équipements d'intérêt général publics et privés (parking relais, équipements sportifs, etc.) dans un secteur empreint d'enjeux environnementaux très forts (zones humides, présence d'espèces faunes et flores).
 - o sur le secteur Blancherie : un pôle d'Economie Sociale et Solidaire/Artisanat au pied de l'antenne de radiotéléphonie TDF
 - o sur le secteur Blancherie également : un pôle écoconstruction bois sur le foncier métropolitain afin de conforter les activités productives.

Pôle Commerces, Sports et Loisirs > secteur Feydeau (cf annexe 2, insertion paysagère)

Pour permettre le développement de ce secteur, il convient de créer un axe central avec des mobilités douces pour permettre une véritable promenade ludique et de loisirs au cœur des activités et d'un parc paysage.

Ainsi, les éléments constitutifs de ce secteur sont :

- La création d'un parc : l'évolution d'un espace naturel impacté par de nombreux enjeux environnementaux vers un parc qui permettrait la préservation des enjeux de biodiversité recensés et d'activités de loisirs (tables de pique-nique, mobilier pour l'exercice physique, relocalisation du boulodrome, etc.) des aménagements légers en bois, des parcours piétons surélevés pour ne pas impacter la faune et la flore, des kiosques.
- La restructuration de la piste de BMX, dans l'objectif potentiel d'accueillir des compétitions de haut niveau et le maintien du boulodrome sur site.
- Un bâtiment hybride « iconique » en proue du site sur l'Avenue de Branne et en bordure de la Rocade, cumulant trois fonctions programmatiques :
 - o cellules commerciales en rez-de-chaussée ;
 - o stationnement relais (privé-public) aux étages courants : en prévision de l'arrivée du bus express, à destination des nouvelles cellules commerciales et à destination de l'équipement sportif ;
 - o un équipement phare (centre de formation sportif), en couronnement aux deux derniers étages, avec la possibilité de terrains supplémentaires sur le toit du bâtiment.

Pôle d'Economie Sociale et Solidaire et artisanat > secteur Blancherie nord

Situé sur le secteur Blancherie au pied de la Tour TDF, véritable repère dans le paysage, cette polarité se développera à partir des anciens bâtiments TDF afin d'y intégrer des locaux d'activités et ateliers pour développer une activité à destination des acteurs territoriaux de

l'Économie Sociale et Solidaire et de l'artisanat.

En parallèle du plan-guide, une étude de définition des usages futurs du site du site actuellement en cours préconise les fonctions suivantes :

- Un hôtel d'activité ESS et Artisanat : location d'espaces d'ateliers, de bureaux et d'espaces de stockage à des jeunes organisations de l'ESS et de l'artisanat (sorties d'incubateurs, pépinière...) afin de consolider le parcours résidentiel de ces jeunes entreprises et encourager leur implantation durable sur Artigues et, plus généralement, sur la Rive Droite de Bordeaux.
- Des services mutualisés : un atelier partagé dédié au travail du bois/métal destiné à la fois aux locataires des espaces, aux acteurs économiques du territoire ; un magasin de matière et d'autres espaces de services.
- Des espaces d'accueil, d'exposition et de convivialité destinés à encourager les liens entre les acteurs économiques du secteur et à accueillir des événements à caractère professionnel.

Pôle artisanat – PME et PMI – filière écoconstruction bois > secteur Blancherie sud (cf annexe 3, insertion paysagère)

Le développement du secteur Blancherie est marqué par la création d'un parc d'activités « thématique » accueillant des activités de type artisanat PME-PMI « Vitrine » sur le boulevard de Feydeau requalifié.

Le Parc d'activités accueillera des espaces de services mutualisés intégrés dans un bâtiment dédié : une Halle Pôle de Services, en entrée de l'Espace Boisé Classé avec la possibilité de liaison piétonne au pôle ESS.

Le parvis de cette halle largement planté vient prolonger l'Espace Boisé Classé jusqu'au Boulevard de Feydeau et marquer ainsi son entrée. Cette voie douce piétonne relie le boulevard Feydeau et le pôle ESS à travers l'EBC : armature remarquable au cœur du projet, un atout essentiel pour l'image et la qualité du développement de ce secteur.

Ainsi, l'implantation d'un pôle écoconstruction bois trouve toute sa place au sein de ce secteur. Un travail partenarial est en cours de construction et fera l'objet d'une présentation spécifique lors d'un prochain conseil métropolitain.

A ce stade, le projet pressenti s'articulerait autour de 3 axes spécifiques : un volet enseignement et formation, un volet artisanat et un volet réemploi, le tout intégrant des projets innovants.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique : décide d'approuver le plan-guide des secteurs économiques Blancherie-Feydeau d'Artigues-près-Bordeaux.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 OCTOBRE 2023	Pour expédition conforme,
DATE DE MISE EN LIGNE : 6 OCTOBRE 2023	le Conseiller délégué,
	Monsieur Alexandre RUBIO